

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE
AU COMPLEXE
OMNISPORTS
AU QUARTZ
DANS VOTRE BOITE
AUX LETTRES
(pour les Séquestrois)

Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry
81990 LE SEQUESTRE
mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00
et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi
sur RDV



L'ensemble du Conseil Municipal
et du personnel de la Mairie
vous souhaite de Joyeuses Fêtes
de fin d'année 2020

ÉDITO : QUELLE ANNÉE !

Traditionnellement, c'est le moment de souhaiter de bonnes fêtes pour Noël et le premier de l'An, de partager repas et rencontres. Ce millésime 2020 sera particulier, comme l'aura été toute l'année. Dans le journal municipal de décembre, je vous donne normalement rendez-vous pour la cérémonie des vœux. Fi de tout cela cette année !

Mais je ne souhaite pas demeurer sur une note de morosité. Ces derniers mois, nous avons vu se développer une plus grande solidarité. Ce fut flagrant dès les premières semaines du confinement de mars. Des bénévoles se sont fait connaître rapidement quand il a fallu confectionner des masques. Autour du CCAS, ce sont très vite organisées la distribution de colis et la prise en charge des personnes isolées. Le réseau associatif a, lui aussi pris sa part : que ce soit l'ADMR, les Aînés ou encore le Centre de loisirs, tous se sont mobilisés pour venir en aide à ceux qui étaient le plus en difficulté. Plus généralement, les associations se sont mises en ordre de marche pour adapter leur activité autant qu'elles le pouvaient en prenant en compte la gestion sanitaire, dont les contraintes évoluaient semaine après semaine.

Si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Je souhaite et j'espère que nous conserverons cette force collective pour le mieux vivre ensemble sur la commune.

Et malgré la pandémie, nous ne serons pas restés les bras croisés. Dès la rentrée de septembre, nous avons créé des espaces sans tabac. En cette fin d'année, nous allons mettre en place un système d'aide à l'entretien des voitures (un article est consacré à ce sujet dans ce journal). Nous travaillons sur un projet d'aménagement du tour de la place Jules Ferry pour en améliorer la sécurité et pour embellir encore le village. Durant cet hiver nous allons planter arbres et arbustes à plusieurs endroits de la commune.

Malgré les incertitudes économiques, plusieurs entreprises vont ouvrir prochainement. Sur ce point, notre commune avec 12 restaurants est particulièrement concernée par l'impossibilité de travailler jusqu'au 20 janvier prochain. Je tenais dans cet éditorial à dire notre solidarité avec les restaurateurs et leurs salariés.

Je vous souhaite, quelles que soient les conditions, un Joyeux Noël. Je vous demande d'être raisonnables et de prendre soin de vous.

Le Maire, Gérard POUJADE

COLLECTE DES SAPINS

Cette année, la mairie vous propose de donner une seconde vie à vos sapins de Noël. Des points de collecte seront proposés dans les quartiers ; les services techniques les récupéreront pour les broyer et en faire du paillage pour les massifs.

Quand les déposer ?

Vous pourrez déposer vos sapins entre le samedi 9 et le lundi 11 janvier inclus, et seulement pendant cette période.

Où les déposer ?

Un emplacement sera matérialisé avec des barrières et une affiche le vendredi 8 janvier :

- placette de la Bondancie
- écoquartier (sur la placette Mahatma Gandhi)
- place Jules Ferry (à côté des jardins partagés)
- espace vert près des immeubles de la rue Pagnol

- rue des Taillades (devant le pont du ruisseau)
 - rue de Pendariès (non loin de la rue Champfleury)
- Plus de précisions en mairie.

Comment les déposer ?

Le sapin doit être débarrassé de toutes ses décorations. Si vous avez recouvert le sapin de neige artificielle, il ne pourra pas être récupéré. Merci également de ne pas mettre l'arbre dans un sac à sapin.



VIE MUNICIPALE

CCAS : LA MOBILITÉ, UN ENJEU PRIMORDIAL DU BIEN-VEILLIR



Se déplacer contribue fortement à favoriser l'autonomie et le maintien des liens sociaux. Or le risque d'isolement est réel alors que le « rayon de vie » diminue fortement après 75 ans. Pourtant, de plus en plus de solutions se mettent en place, parallèlement aux nombreuses réflexions qui sont menées, pour maintenir et favoriser la mobilité des seniors.

Une navette pour les seniors

Au Séquestre, 165 habitants sont âgés de 75 ans et plus. Alors que les commerces sont nombreux sur la commune, certains ont de grandes difficultés pour faire leurs achats de nécessité : pas de permis, pas de véhicule, impossibilité de continuer à conduire... Le Conseil Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'Association Espace Jeunesse, propose un dispositif innovant, pratique, permettant également de rompre l'isolement et créer du lien social.

Présentation de la navette seniors

C'est un véhicule de 9 places, conduit par un animateur salarié de l'association Espace Jeunesse ou un bénévole. La navette permet aux habitants de la commune, âgés de 75 ans et plus, de se rendre à Intermarché le mardi matin entre 9h et 11h gratuitement.

Comment ça marche ?

La semaine précédente (au plus tard le jeudi), vous vous inscrivez en mairie : 05.63.54.40.13

La navette viendra vous chercher à votre domicile à la date et l'heure convenue, vous déposera devant le magasin puis vous ramènera à votre domicile après les courses.

Le chauffeur pourra aider au chargement de vos courses dans le véhicule mais ne pourra pas vous aider à faire les courses, ceci est le rôle des salariés des services à la personne.

Les inscriptions démarrent à compter du 11 janvier pour un premier déplacement le mardi 19 janvier. En raison de la crise sanitaire, seulement 3 personnes seront transportées en même temps. Le mini bus permet, par son volume, une distanciation respectée, un déplacement plus sécurisé qu'à l'intérieur d'une voiture avec un tiers. L'ensemble des gestes barrières seront respectés scrupuleusement.

Les mesures COVID en vigueur actuellement permettent d'envisager un démarrage du service en janvier, toutefois si des mesures plus restrictives nous obligent à reporter, vous serez informés lors de votre inscription.

Les bus de l'agglomération

Le CCAS apporte une aide au règlement du titre de transport – A partir de 65 ans et non imposable : prise en charge de 50% pour 100 voyages

– Personne invalide (invalidité supérieure ou égale à 80%) et non imposable : prise en charge de 50 % pour 100 voyages ou 1 carnet de 10 voyages TPMR (transport de personnes à mobilité réduite).

Les démarches se font à la mairie.

Pour tout autre renseignement sur les transports : connectez vous sur le site web du service transport de la Communauté d'Agglomération.



L'ensemble du Conseil d'Administration du CCAS vous présente ses Meilleurs Vœux de Santé et de Bonheur pour l'Année 2021.

Avec grand regret pour tous (les invités, les élus, les jeunes serveurs, les associations, le traiteur) cette année se termine sans le traditionnel repas de Noël du CCAS, sans ce moment si convivial riche en échanges !

Les personnes malades ou isolées auront, lorsqu'il sera possible, la visite d'un membre du conseil d'administration du CCAS. Toutes les recommandations seront respectées afin de ne pas faire prendre de risque à nos aînés.

VIE ECONOMIQUE

BIEN ENTREtenir SA VOITURE : LA MAIRIE VOUS AIDE



observateur expert : le contrôle technique. Il sera le vecteur de la réussite de la transition écologique à condition que l'on renforce son rôle préventif. »

Sur la base de cette analyse, la commune

s'est interrogée sur la manière de contribuer à ce que les séquestrois économisent sur leur budget voiture.

Le plus cher dans un tel budget est l'acquisition. Au-delà de l'investissement, surtout pour les foyers modestes, se trouve aussi le « coût carbone » lié à la construction d'une voiture neuve. L'idée est donc de participer à l'augmentation de la durée de vie des véhicules.

Après consultation de plusieurs professionnels de l'automobile sur la durée de vie moyenne des voitures, leur kilométrage et le coût moyen des révisions générales, le conseil municipal a adopté, pour les habitants de la commune **une aide financière :**

- de **100 € maximum**,
- correspondant à **50 % du prix d'une facture de révision ou réparation**,
- pour **une voiture – hors véhicules de collection - de plus de 12 ans**
- sur la base d'un **dernier contrôle technique favorable**.

Les avantages attendus par cette mesure :

- permettre aux ménages d'économiser sur leur budget voiture
- lutter contre l'obsolescence programmée
- contribuer à diminuer la pollution liée à l'obsolescence
- favoriser les petites structures (garagistes) qui participent à l'aménagement local du territoire car il est constaté que plus les voitures sont anciennes, plus elles sont prises en charge par de « petits » garagistes
- contribuer à lutter contre la précarité, car ces véhicules correspondent pour leur grande majorité à des foyers aux revenus modestes.

Qui est concerné ?

Tous les habitants de la commune du Séquestre ayant un véhicule jusqu'à hauteur de 7 CV fiscaux de plus de 12 ans.

Comment procéder ?

Pour avoir cette aide, il faut apporter en mairie

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- le dernier contrôle technique en cours de validité
- la carte grise du véhicule
- la facture acquittée de la révision ou de la réparation

Quel est le montant de l'aide ?

50% du montant de la révision ou de la réparation, plafonné à 100 €. L'aide est renouvelable tous les deux ans.

Cette aide débute pour des factures postérieures au premier janvier 2021.

BRÈVES DU SÉQUESTRE

Elections CNRACL

La Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021.

L'élection aura lieu par internet ou par correspondance. Tous les agents en activité et les retraités de la CNRACL sont invités à participer au vote.

Conformément à la réglementation, la

liste des retraités de la CNRACL résidant au Séquestre a été affichée à l'accueil de la mairie pour que chacun des électeurs puisse vérifier son inscription.



Report du recensement

En raison du contexte sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter en 2022 la campagne nationale de recensement de la population qui devait se dérouler du 21 janvier au 20 février 2021.



Caissettes jaunes



Nous vous rappelons qu'à compter du 4 janvier 2021, la collecte des déchets recyclables ne se fera plus le lundi avec la caisse jaune, mais un vendredi sur deux (les semaines paires) avec le container jaune qui vous a été distribué récemment.

Vous pouvez conserver les caissettes jaunes si vous en avez l'utilité pour autre chose (rangement par exemple), sinon vous pouvez la ramener en mairie.

Ouverture de la Mairie les 24 et 31 décembre

Les jeudis 24 et 31 décembre, la Mairie fermera exceptionnellement à 16h30 (au lieu de 18h).



Marchez et pédalez !

Avec la nouvelle année, prenez de bonnes résolutions pour la planète ! Au quotidien, optez pour les déplacements doux : la marche, le vélo, la trottinette...

D'ailleurs la Communauté d'Agglomération propose des aides à l'achat des vélos (classiques ou électriques), c'est le moment de s'y mettre !



VIE ECONOMIQUE

EXTENSION DE LA PHARMACIE



Dans le cadre des aménagements effectués par les entreprises à la Baute, il est à noter l'extension et la nouvelle entrée de la pharmacie tenue par Madame Seng-Kine Hoang et Monsieur Anthony Trémolières.

L'officine est depuis novembre plus lumineuse, plus spacieuse et plus accueillante pour les clients.

O TRAITEUR CRÉPIER



Les initiatives privées ne manquent pas au Séquestre et prouvent bien que travail reste une valeur sûre en ces temps difficiles.

Ainsi, Nathalie et Philippe MICHARD se sont lancés depuis novembre dans la fabrication des galettes de sarrasin et des crêpes cuites sur bilig.

BON A SAVOIR

En cette période de crise sanitaire, Madame la Préfète du Tarn autorise les commerces et notamment ceux qui étaient considérés comme « non-essentiels » à **ouvrir tous les dimanches du mois de décembre 2020**.

Pour 2021, l'accord départemental de limitation des ouvertures dominicales prévoit 5 dimanches, notamment un durant la période des soldes d'hiver qui débiteront le mercredi 20 janvier 2021 pour une durée de 4 semaines.

L'entreprise **Ô TRAITEUR CREPIER** attend vos commandes 24h avant et vous propose des crêpes et galettes à base de farine bio origine Tarn.

Renseignements : 07.81.09.70.43

www.otraiteurcrepier.com

Adresse : 30 rue Louise Michel

JEUNESSE

ÇA BOUGE AU CENTRE DE LOISIRS



Durant cette année 2020 si particulière, à entendre tout ce que nous ne pouvions pas faire, les enfants avaient besoin de se tourner vers tout ce que

nous pouvions faire... et la liste est longue !

Le mois de décembre est symboliquement le mois qui clôture l'année, c'est également le mois idéal pour apporter un peu de joie dans le quotidien de chacun.

Avoir la possibilité de faire plaisir aux autres et apporter un peu de magie autour de soi est ce qui rend ce mois si merveilleux.

En souhaitant organiser un mois de décembre sous le signe de la solidarité, le centre de loisirs a lancé plusieurs actions :

- **Le téléthon** en interne, co-organisé par l'école et le centre de loisirs, où chaque enfant court pour la cause. Chaque enfant a un sponsor (parent ou autre) qui fera don d'une somme en fonction du nombre de tours réalisés par son poulain. Cet évènement sera partagé auprès des familles par un petit film.
- **La fabrication de cartes de vœux pour les personnes**

âgées du village, mais aussi pour les résidents d'une maison de retraite. Les enfants écrivent un petit mot personnalisé.

- **La mise en place d'une récolte de boîtes à chaussure solidaires** : chacun peut fabriquer sa boîte avec à l'intérieur un petit vêtement chaud, un produit d'hygiène, un jeu, des friandises, un livre... Toutes ces boîtes seront distribuées aux mineurs réfugiés isolés.

- **La grande lessive de Noël**, qui étendra devant l'école tous les dessins et partages des enfants pour les familles.

- **La décoration des sapins de la Baute** par les enfants avec des guirlandes et boules de Noël de seconde-main afin d'avoir une nouvelle vie d'embellissement.

Les enfants sont très impliqués dans ces différents projets qui leur donnent l'impression d'être des petits lutins magiques qui distribuent de la joie autour d'eux !

